

LES SERVICES INCLUS AVEC LA MUTUELLE SOLIDAIRE

+ RÉSEAU DE SOINS

Accédez à de nombreux professionnels de santé à des **prix raisonnables (tarifs négociés)**, avec **tiers-payant systématique**, grâce au réseau de soins Kalixia.

+ ASSISTANCE À DOMICILE

Pour vous aider au quotidien, dans les moments de vie compliqués :

Accident, maladie soudaine, hospitalisation programmée ou non, traitement long...

Des garanties d'assistance vous assurent un **soutien concret (heures de ménage, livraison de repas, etc.)**.

+ TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE

Accès 24h/24h, 7j/7, gratuit et illimité à un **médecin généraliste ou spécialiste** par téléphone ou via l'application sans rendez-vous. Les médecins sont habilités à prescrire des ordonnances.

+ ACTIONS DE PRÉVENTION

Des **actions de prévention multithématiques**, en présentiel ou en distanciel, animées par des experts (diététicienne, sophrologue, éducateur sportif, professeur de Qi Gong, écoinfermier...) sont proposées et accessibles via l'espace adhérent.



COMMENT SE RENSEIGNER ET ADHÉRER À LA MUTUELLE SOLIDAIRE ?

Vous souhaitez en savoir plus sur la Mutuelle solidaire, recevoir un devis personnalisé, échanger avec un conseiller pour étudier les différents niveaux de couverture santé et choisir les plus adaptés à votre situation ?

+ D'INFOS SUR
lamutuellesolidaire.fr
Tél. 03 44 76 61 32



LA MUTUELLE Solidaire

À Amiens et dans la Somme
on assure pour votre santé !

+ TARIFS NÉGOCIÉS

+ ACCESSIBLE À TOUS

+ PROCHE DE VOUS



UNE INITIATIVE DU DÉPARTEMENT ET DE LA VILLE D'AMIENS

UNE INITIATIVE DU DÉPARTEMENT ET DE LA VILLE D'AMIENS



Pour faciliter l'accès aux soins de tous les habitants, le Département de la Somme et la Ville d'Amiens lancent la Mutuelle Solidaire, une mutuelle santé de qualité à tarifs attractifs, en partenariat avec la Mutuelle Familiale.

POURQUOI UNE MUTUELLE SOLIDAIRE ?

Avoir une mutuelle santé est essentiel :

- de nombreux frais médicaux ne sont pas totalement remboursés par l'Assurance maladie (consultations, examens, médicaments, frais hospitaliers, soins et équipements dentaires, optiques et auditifs, etc.).
- avec une mutuelle santé, vous diminuez très fortement ou supprimez tout reste à charge sur ces dépenses.

LA MUTUELLE SOLIDAIRE : POUR QUI ?

La Mutuelle Solidaire est destinée à tous les habitants de la Somme. Toutefois, la plupart des habitants étant couverts par une mutuelle employeur, elle s'adresse principalement aux :

- retraités
- demandeurs d'emploi
- travailleurs non-salariés
- auto-entrepreneurs
- travailleurs précaires
- étudiants
- apprentis
- agents de la fonction publique



LA MUTUELLE SOLIDAIRE PROPOSE 4 NIVEAUX DE COUVERTURE, EN FONCTION DE VOS BESOINS :

- 1 NIVEAU 1**
Une garantie santé qui vous couvre sur les prestations essentielles, tout en maîtrisant votre budget.
- 2 NIVEAU 2**
Une couverture santé adaptée sur les remboursements les plus courants, et efficace sur vos frais optiques et dentaires.
- 3 NIVEAU 3**
Une couverture optimale et complète sur l'ensemble des postes de soins courants, hospitalisation, optique, dentaire, bien-être / prévention.
- 4 NIVEAU 4**
Une couverture santé renforcée, qui offre une protection maximale pour l'ensemble des postes de soins.



Le montant de la cotisation mensuelle dépend du niveau choisi, du nombre de bénéficiaires et de leur âge.

LES + DE LA MUTUELLE SOLIDAIRE

- + **Gratuité de la cotisation à partir du troisième enfant**
- + **Les tarifs dépendant uniquement de l'âge :**
 - Pas de questionnaire médical
 - Pas d'âge limite
 - Pas de droit d'entrée
 - Pas de frais de dossier
- + **Dès le niveau 1 : aucun reste à charge** sur les soins et équipements dentaires-optiques-auditifs compris dans le 100 % santé
- + **Les remboursements sont actifs dès l'adhésion (pas de délai de carence)**

